

# ACORE

## ASSOCIATION POUR LE COMPLEMENT DE RETRAITE PAR L'EPARGNE

### RAPPORT D'ACTIVITE

#### EXERCICE 2008

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, pour vous exposer la situation et l'activité de notre association, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et sommes heureux de vous les présenter.

#### Préambule

#### **Commentaires :**

*Une année de crise économique et financière mondiale, d'une ampleur sans précédent depuis 1945.*

*La crise des subprimes a touché l'ensemble des intervenants sur les marchés financiers et a atteint son apogée avec la faillite de Lehman Brothers mi-septembre. Dans un contexte d'illiquidité totale, la crainte de résurgence d'un risque systémique a provoqué une explosion de l'aversion pour le risque au dernier trimestre. Des niveaux de volatilité, inimaginables quelques mois auparavant, ont été atteints sur l'ensemble des marchés. En corollaire, le deleveraging amorcé depuis déjà plusieurs mois, amplifié par les ventes forcées des institutionnels et des hedge funds, s'est traduit par une spirale baissière d'une ampleur sans précédent depuis 1945.*

*La transmission à la sphère réelle a été accélérée par le durcissement des conditions de crédit de la part des banques, elles-mêmes en difficulté de refinancement sur le marché interbancaire. Le ralentissement de la consommation domestique, amplifié par la perte de pouvoir d'achat ont fait basculer les pays de l'OCDE puis les économies émergentes en récession dans la dernière partie de l'année.*

*Pour les États-Unis, le ralentissement de la croissance (environ 1,2% en 2008 contre 2% en 2007) s'est amplifié au cours du second semestre; le choc patrimonial généré par la crise boursière est venu se greffer aux effets négatifs du ralentissement de l'activité immobilière sur l'emploi, et aux pressions inflationnistes du premier semestre.*

*Pour la Zone Euro, la progression du PIB ressort à 0,7% sur l'ensemble de l'année. Dès le deuxième trimestre, les pays membres ont été confrontés au recul de l'emploi et de l'investissement et à la remontée des taux d'épargne, engendrant trois trimestres consécutifs de croissance négative. Plus particulièrement, la France fait également état d'une progression de 0,7% de son PIB sur l'année 2008 ; néanmoins le recul du PIB de la France ne s'est matérialisé qu'au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre.*

*Pour les pays émergents, la croissance de l'Asie a été tirée vers le haut par la Chine (croissance de 9,4%) qui, malgré un ralentissement attendu au dernier trimestre, a su faire face à la contraction de l'activité mondiale. Les autres pays de la zone, ont vu leur consommation et leurs investissements domestiques affectés par d'importantes sorties de capitaux. En ce qui concerne l'Amérique Latine, avec 4,4% de croissance annuelle, la zone a globalement su se préserver des effets de la crise.*

*2008 restera comme une année extrêmement difficile pour les marchés d'actions. Sur l'année, le MSCI Monde a enregistré un recul de 40%. Les marchés ont réagi à une conjonction de situations exceptionnelles (crise bancaire, crise de liquidité sans précédent, fortes tensions inflationnistes, incertitudes macroéconomiques et micro-économiques) qui ont nourri une aversion collective pour le risque, menant au rejet global d'actifs risqués ou jugés comme tels (crédit, actions, dette des émergents, dette bancaire).*

*En termes géographiques, les actions européennes ont plus souffert que leurs homologues américaines, malgré des niveaux de valorisation plus attractifs. Alors que le DJ Euro Stoxx 50 a perdu 44% sur l'année, le Dow Jones n'a cédé « que » 32% sur l'année. En Asie, le Nikkei a subi un recul de 42%, performance en ligne avec les principales places des pays développés. Les bourses émergentes ont quant à elles été lourdement affectées – notamment durant le second semestre – par le renforcement de l'aversion pour le risque et par la fin de la thèse du découplage. L'indice MSCI Emerging (en dollar) a perdu près de 54 % sur l'année.*

#### **1. Production de l'année**

La production pour 2008 (versements programmés + versements complémentaires + affaires nouvelles), s'établit à 96 501 941,35 € contre 113 184 297,80 € en 2007.

## 2. Activité de l'Association

### Nombres d'adhérents

Au 31 décembre 2008, le nombre d'adhérents s'établit à 69 758 adhérents (68 119 en tenant compte de la multidétention de contrats) contre 77 785 au 31 décembre 2007, ce qui représente une baisse d'environ 10 % du nombre d'adhérents et dont le détail est justifié ci-dessous (voir §2.1 « encours »).

Ils se répartissent de la façon suivante :

Réseaux / Contrats	N° contrat	2007	2008
LCL			
Lion Retraite et Lionvie Retraite	189	62 188	54 975
Lion Retraite Immobilier	211	156	142
Lion Retraite Pro 1 et 2 *	426	8 966	8 509
Lignes de Vie	610	4 505	4 123
Pro Lignes de Vie *	612	822	779
Pro Lignes de Vie 1 s2 *	655	500	547
	Total LCL	77 137	69 075
DOM-TOM			
BDAF Vie Retraite	189	396	340
BDAF Lagon Pro *	637	2	2
BR Vert Fanjan Pro *	624	1	1
BR Vert Fanjan Pro 2 *	658	0	0
	Total DOM-TOM	399	343
INTER FIMO			
Lignes de Vie 2 série 2	655	121	141
Pro Lignes de Vie Idv *	612	98	93
Lignes de Vie A et B Serie 2 *	656	1	1
Lignes de Vie Serie 2 *	661	29	29
Pro Lib Prevoyance	T6111	66	61
Assurances Garanties des Revenus	TEMAT5	24	15
	Total INTER FIMO	249	340
	TOTAL	77 785	69 758

\* Contrats éligibles Loi Madelin

### 2.1 Encours

Au 31.12.2008, l'encours s'établissait à 1 762 620 480€ contre 1 954 394 209€ au 31.12.2007.

Cette baisse de l'encours est matérialisée par les sorties liées aux décès et aux rachats partiels ou totaux des contrats.

- Sur Lion Retraite et Lionvie Retraite : 13 M€ par décès - 65 M€ en rachat partiel – 80 M€ en rachat total (7275 contrats fermés) – A noter 28 M€ ont été réemployés sur d'autres contrats.
- Lion Retraite PRO : 628 K€ par décès – 9 K€ en rachat total (462 contrats fermés).
- Pro lignes de Vie : 122 K€ par décès - 272 K€ en rachat total (59 contrats fermés).

- Lignes de Vie : 204 K€ par décès – 555 K€ en rachat partiel – 3.2 M€ en rachat total (371 contrats fermés – à noter 842 K€ réemployés sur d'autres contrats.

La décomposition par contrat et par réseau est la suivante :

Réseau / Contrats	N° contrat	2007	2008
LCL			
Lion Retraite et Lionvie Retraite	189	1 737 479 053	1 553 291 049
Lion Retraite Immobilier	211	7 569 330	7 377 512
Lion Retraite Pro 1 et 2 *	426	136 260 444	134 328 569
Lignes de Vie	610	47 688 050	43 093 983
Pro Lignes de Vie *	612	15 073 351	13 530 106
Pro Lignes de Vie 2 *	655	2 505 183	3 541 477
Total LCL		1 946 575 411	1 755 162 692
DOM-TOM			
BDAF Vie Retraite	189	3 517 241	3 003 788
BDAF Lagon Pro *	637	10 550	13 638
BR Vert Fanjan Pro *	624	27 871	20 635
BR Vert Fanjan Pro 2 *	658	0	0
Total DOM-TOM		3 555 664	3 038 059
INTER FIMO			
Lignes de Vie ½ serie 2	655	2 923 009	3 293 488
Pro Lignes de Vie *	612	1 214 441	992 290
Lignes de Vie A et B Serie 2 *	656	10 481	8 063
Lignes de Vie Serie 2 *	661	115 201	125 890
Total INTER FIMO		4 263 134	4 419 729
<b>TOTAL</b>		<b>1 954 394 209</b>	<b>1 762 620 488</b>

\* Contrats éligibles Loi Madelin

## 2.2 Contrats de prévoyance

Le nombre de membres adhérents à ces contrats est de 76 qui se répartissent comme suit :

- 15 membres adhérents au contrat ASSURANCE GARANTIE DES REVENUS
- 61 membres adhérents au contrat PRO LIB LIGNES DE VIE PREVOYANCE.

Aucun nouvel adhérent pour l'année 2008.

## 2.3 Performances

La rentabilité du support Euros sur les contrats a baissé de 0,20 %. Dans un contexte de crise internationale où l'ensemble des classes d'actifs ont subit une chute des valorisations, l'impact sur le portefeuille de PREDICA est resté limité compte tenu de sa faible exposition au marché « Actions » et du niveau de ses réserves.

Les rendements des supports en Unités de compte des contrats Ligne de vie, nets de frais de gestion et avant garantie décès ont été plus ou moins affectés en fonction du profil d'investissement et d'orientation de chaque OPCVM :

TYPE DE SUPPORT	2007	2008
horizon lignes de vie 2004	-0.80%	-0.80%
horizon lignes de vie 2008	0.71%	1.19%

horizon Long Terme	0.11%	-33.41%
LCL Monétaire	2.82%	3.24%
Profil Dynamique	-1.36%	-35.26%
Profil Equilibre	-0.07%	-19.75%
Profil Prudent	0.29%	1.12%
V.E Horizon 2012	-0.35%	26.06%
V.E Horizon 2016	8.57%	-32.33%
SCI V D AZIR	3.46%	3.68%

Et le taux de « Participation Aux Bénéfices » (P.A.B.) réservée aux souscripteurs des différents Produits ACORE en €uro ressort comme suit :

LIBELLE PRODUITS	PAB 2007	PAB 2008
<b>BDAF VIE RETRAITE</b>	<b>3,35</b>	<b>3,15</b>
<b>LION RETRAITE</b>	<b>3,35</b>	<b>3,15</b>
<b>LIONVIE RETRAITE</b>	<b>3,35</b>	<b>3,15</b>
<b>LION RETRAITE IMMOBILIER</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>LION RETRAITE PROFESSIONNELS</b>	<b>4,05</b>	<b>3,85</b>
<b>LIGNES DE VIE</b>	<b>3,50</b>	<b>3,30</b>
<b>CONTRAT PRO LIB LDV MADELIN 1</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>CONTRAT PRO LIB LDV MADELIN 2</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>LIGNES DE VIE 1</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>LIGNES DE VIE 2</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>BR VERT FANJAN PRO 1</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>BR VERT FANJAN PRO 2</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>BDAF LAGON PROFESSIONNELS 1</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>BDAF LAGON PROFESSIONNELS 2</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>LIGNES DE VIE 1 SERIE 2</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>LIGNES DE VIE 2 SERIE 2</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>LIGNES DE VIE A SERIE 2</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>LIGNES DE VIE B SERIE 2</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>BR VERT FANJAN PRO SERIE 2/A</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>BR VERT FANJAN PRO SERIE 2/B</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>BDAF LAGON PRO SERIE 2/A</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>BDAF LAGON PRO SERIE 2/B</b>	<b>4,15</b>	<b>3,95</b>
<b>LIGNES DE VIE SERIE 2</b>	<b>3,35</b>	<b>3,15</b>

### **3. Situation de l'association**

#### **3.1 Les comptes**

Les comptes de l'association sont détaillés dans le rapport financier ci-joint.

#### **3.2 Cotisations**

L'assemblée générale du 16 décembre 2008 avait décidé de maintenir le montant du droit d'entrée pour l'année 2009 à 15 € par nouvelle adhésion.

En l'absence d'évolution significative le conseil d'administration du 16/09/2009 propose de maintenir ce même montant pour l'année 2010.

Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale conformément à l'article 7 des statuts.